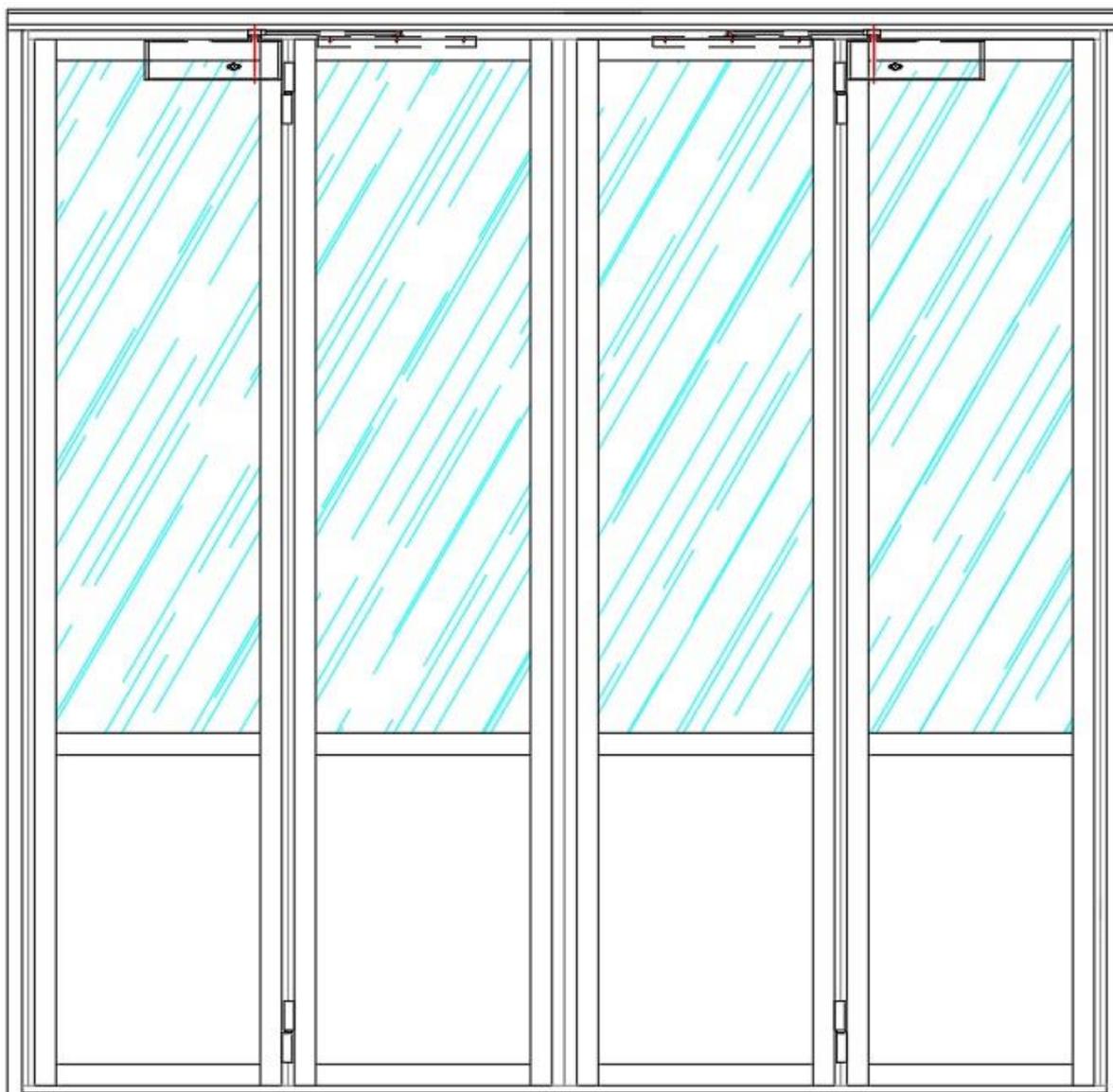


**Porte pliante AL601F 2.0, AL602F, AL603F, ST602F  
avec entraînement BASIC**

**Mode d'emploi original**



# 1 Sommaire

<b>1</b>	<b>Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
2.1	Normes et directives .....	4
2.2	Étiquetage .....	4
2.3	Explication des symboles des consignes de sécurité .....	4
<b>3</b>	<b>Remarques fondamentales</b> .....	<b>6</b>
3.1	Garantie et responsabilité .....	6
3.2	Obligation de l'exploitant .....	6
3.3	Utilisateurs autorisés .....	7
3.4	Utilisation conforme aux dispositions .....	8
3.5	Utilisation non conforme .....	8
<b>4</b>	<b>Description du produit : Conception mécanique et fonction</b> .....	<b>9</b>
4.1	Description du produit AL601F 2.0, AL602F, AL603F .....	10
4.2	Description du produit ST602F .....	10
4.3	Description du produit Entraînement et commande .....	11
4.4	Équipement supplémentaire pour la version en auto-maintien .....	11
<b>5</b>	<b>Consignes de sécurité et règles de sécurité</b> .....	<b>13</b>
5.1	Remarques générales .....	13
5.2	Zones dangereuses porte pliante avec entraînement .....	13
5.3	Dispositifs de sécurité porte pliante avec entraînement Basic .....	15
<b>6</b>	<b>Éléments de commande et d'affichage</b> .....	<b>17</b>
6.1	Messages d'avertissement .....	17
6.2	Éléments de commande .....	17
6.3	Éléments d'affichage .....	18
6.4	Témoin lumineux .....	19
<b>7</b>	<b>Utilisation</b> .....	<b>20</b>
7.1	Fonctionnement de la porte .....	20
7.2	Désactiver la porte .....	20
7.3	Actionnement d'urgence de la commande manuelle .....	20
<b>8</b>	<b>Instructions de nettoyage</b> .....	<b>21</b>
8.1	Règles de sécurité relatives au nettoyage et à l'entretien .....	21
8.2	Remarque concernant l'entretien de la porte .....	21
8.3	Remarque concernant l'entretien du vitrage de la porte .....	21
<b>9</b>	<b>Travaux d'entretien et d'inspection</b> .....	<b>22</b>
9.1	Règles de sécurité concernant la maintenance .....	22
9.2	Inspection de la porte .....	22
9.3	Rapport de contrôle et de maintenance .....	24
<b>10</b>	<b>Dérangements et dépannage</b> .....	<b>30</b>
10.1	Explication de la terminologie utilisée .....	30
10.2	Dérangements et leur élimination .....	30
<b>11</b>	<b>Démontage et élimination</b> .....	<b>31</b>

## 2 Introduction

Chère lectrice, cher lecteur,

Le présent mode d'emploi fournit des renseignements portant sur

la sécurité

le fonctionnement

l'utilisation

la maintenance de la porte.

Nos modes d'emploi sont régulièrement mis à jour. Par vos suggestions d'amélioration, vous contribuez à rendre le document toujours plus convivial pour les utilisateurs. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

### Conservation

Le présent mode d'emploi contient des renseignements importants sur l'utilisation correcte, économique et en toute sécurité de la porte. Toujours conserver le document à portée de main. Il doit toujours être disponible à des fins de maintenance et de contrôle.

### Mentions légales

**Fabricant** : Schneider Torsysteme Gesellschaft m. b. H.

**Adresse** : Kalzitstraße 1, A-4611 Buchkirchen

**Document n°** : S-BA-BR600-F-BAS

**Type de document** : Documentation destinée à l'exploitant

## 2.1 Normes et directives

Les normes et directives suivantes ont servi de base à la conception et à la production de la porte :

2006/42/CE	Directive « Machines »
305/2011/UE	Directive relative aux produits de construction
2014/30/UE	Directive relative à la compatibilité électromagnétique
EN 13241:2003+A2:2016	Portes – Norme de produit, caractéristiques de performance
EN 12453:2017	Portes – Sécurité d'utilisation des portes et portails motorisés – Exigences et méthodes d'essai
EN 60335-1:2012	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues – Exigences générales
EN 60335-2-103:2015	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues – 2e partie : Règles particulières pour les motorisations de portails, portes et fenêtres

La porte a été fabriquée et testée conformément aux normes et directives indiquées et a quitté l'usine dans un état impeccable en termes de sécurité.

## 2.2 Étiquetage



La porte est conforme aux normes et directives applicables. La conformité a été attestée ; les documents correspondants sont disponibles chez le fabricant.

**Hinweis** La déclaration de conformité figure à la fin du présent mode d'emploi.

## 2.3 Explication des symboles des consignes de sécurité

Dans le présent mode d'emploi, les symboles suivants sont utilisés en tant que consignes de sécurité à l'attention de l'utilisateur :

	Ce symbole alerte d'un danger imminent pour la vie et la santé des personnes. Le non-respect de telles consignes peut mettre en péril la vie et l'intégrité physique de l'utilisateur, causer de graves dommages pour la santé, voire des blessures mortelles à l'utilisateur.
	Ce symbole alerte d'un risque de blessure pour l'utilisateur de la porte.
	Ce symbole fournit des renseignements importants concernant la manipulation correcte de la porte. Le non-respect de telles consignes peut entraîner un mauvais fonctionnement de la porte.
<b>Hinweis</b>	Ce symbole donne des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles. Ils ont vocation à favoriser l'utilisation optimale de toutes les fonctions de la porte.
	Ce symbole renvoie à une exclusion de la responsabilité du fabricant en cas d'erreur ou d'omission de la part de l'exploitant ou de l'utilisateur.
	Ce symbole spécifie les mesures à prendre concernant le recyclage approprié du matériel d'emballage et des groupes de composants usagés (triés entre métaux, plastiques, etc.).

Les consignes de sécurité fournies dans le présent mode d'emploi doivent impérativement être observées et suivies.

## 3 Remarques fondamentales

### 3.1 Garantie et responsabilité

Les droits de garantie impliquent que le produit soit manipulé et utilisé correctement. Le fabricant certifie qu'au moment de la livraison, toutes les pièces sont exemptes de défaut de matériau et de fabrication.

Les « Conditions générales de vente et de livraison » du fournisseur de la porte s'appliquent par principe. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la conclusion du contrat. Les recours en garantie et responsabilité pour dommage corporel et matériel sont exclus dès lors qu'ils sont fondés sur l'une ou plusieurs des causes suivantes :

- montage non conforme aux dispositions
- mise en service non conforme aux dispositions
- utilisation incorrecte de la porte

#### Exclusion de responsabilité

Utilisation de la porte avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de sécurité et de protection mal installés ou non opérationnels

- Non-respect des instructions fournies dans le mode d'emploi concernant le fonctionnement et la maintenance de la porte.
- Modifications structurelles de la porte effectuées sans autorisation, modification non autorisée de l'entraînement ou de la commande
- Surveillance insuffisante des composants de la machine sujets à l'usure
- Réparations exécutées de manière incorrecte
- Sinistres causés par des corps étrangers et cas de force majeure
- Les conséquences de changements d'usage sont à la charge de l'exploitant

Le fabricant décline toute responsabilité concernant les dommages causés par des erreurs de manipulation ou le non-respect du mode d'emploi ou un manque de maintenance ou d'entretien.

### 3.2 Obligation de l'exploitant

#### 3.2.1 Respect des instructions fournies dans le présent mode d'emploi

La manipulation en toute sécurité et le fonctionnement sans encombre de cette porte présupposent une bonne connaissance des consignes de sécurité de base et des règles de sécurité. Le présent mode d'emploi et en particulier les consignes de sécurité doivent être respectées par toutes les personnes travaillant sur l'installation. En outre, les règles et règlements de prévention des accidents en vigueur sur le site d'utilisation doivent aussi être respectés.

#### Exclusion de responsabilité

Le fabricant décline toute responsabilité concernant les dommages découlant du non-respect des consignes et règles de sécurité.

### 3.2.2 Devoir de formation

L'exploitant doit veiller à ce que le personnel qualifié, en charge de la maintenance et de l'entretien courants de la porte, soit formé au fonctionnement et à tous les aspects de la porte ayant trait à la sécurité. Les personnes dispensant la formation sont tenues d'en établir un procès-verbal et de le conserver.

#### Exclusion de responsabilité

Le fabricant décline toute responsabilité concernant les dommages résultant d'un défaut de formation de l'exploitant. L'exploitant doit par ailleurs s'assurer que le mode d'emploi de la porte est à la disposition du personnel qualifié en charge de la manipulation de la porte.

## 3.3 Utilisateurs autorisés

### 3.3.1 Personnes qualifiées

Sont considérées comme qualifiées les personnes qui, au regard de leur formation professionnelle et de leur expérience, disposent de connaissance de l'installation à contrôler dans le domaine des fenêtres, portes et portails motorisés, qui sont au fait des réglementations nationales en vigueur en matière de protection de la santé et de sécurité, des directives et des règles techniques généralement reconnues (réglementations VDE, fiches DIN et EN, etc.), de sorte qu'elles sont aptes à juger de l'état de fonctionnement sûr de l'installation visée.

Il est attendu des personnes qualifiées qu'elles émettent un avis objectif du point de vue de la sécurité du travail, sans considération pour les circonstances économiques ou d'exploitation.

### 3.3.2 Personnel formé (non public)

Un groupe de personnes qui reçoit des instructions concernant le fonctionnement d'une porte qui ne se trouve pas en zone publique.

### 3.3.3 Personnel formé (public)

Un groupe de personnes qui reçoit des instructions concernant le fonctionnement d'une porte qui se trouve en zone publique.

### 3.3.4 Personnel non formé

Le terme « personne non formée » désigne toute personne ne disposant pas d'une qualification professionnelle. L'exploitant doit veiller à ce que des personnes non spécialisées soient formées au fonctionnement de la porte, pour autant que cela soit nécessaire. Ces dernières ne sont pas autorisées à effectuer des activités relevant du montage, de la mise en service, de la maintenance et du démontage.

### 3.4 Utilisation conforme aux dispositions

La porte est utilisée dans la zone d'accès des personnes et principalement à des fins d'accès sécurisé pour les marchandises et les véhicules, accompagnés de personnes, dans les équipements industriels, commerciaux ou privés.

En cas d'utilisation dans des environnements soumis à des conditions agressives (station d'épuration, poste de lavage de voitures, etc.), il est recommandé d'en référer au fabricant.

En cas d'utilisation dans des environnements chargés en poussières agressives (cimenteries, ateliers d'aiguisage, fonderies, etc.), il faut veiller à ce qu'aucune poussière ne puisse se déposer sur le vantail, faute de quoi une usure accrue pourrait en résulter.



Si l'installation doit être exposée à une humidité permanente (y compris les projections d'eau, par exemple dans les stations de lavage de voitures, etc.), il faut prendre des précautions supplémentaires afin de garantir un fonctionnement sûr et éviter un vieillissement prématuré.

Une utilisation conforme implique également : le respect de toutes les instructions figurant dans le mode d'emploi et le respect des travaux de maintenance et d'entretien.



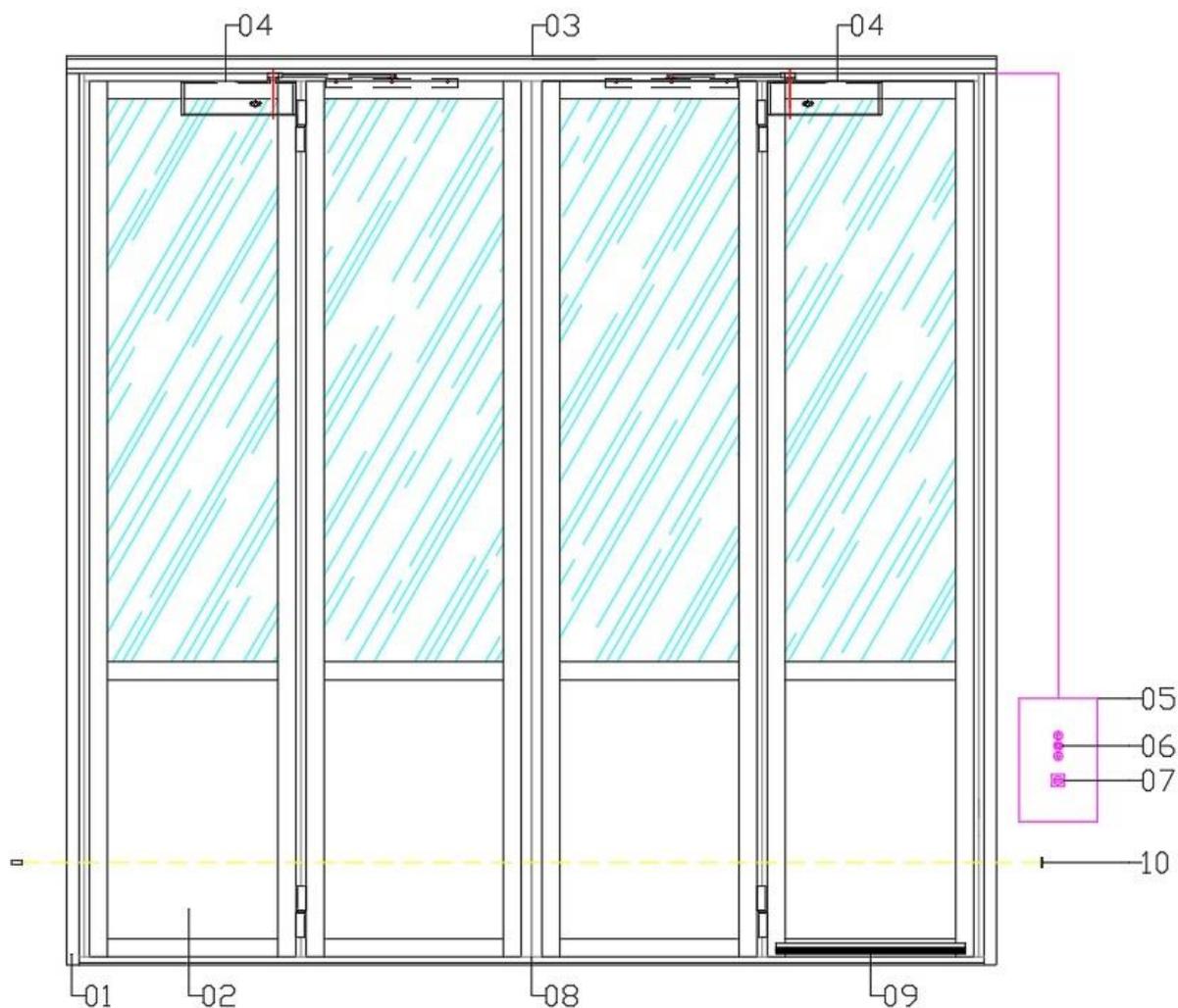
### 3.5 Utilisation non conforme

Une utilisation inadéquate ou non conforme de la porte peut représenter un danger pour la vie et l'intégrité physique de l'utilisateur, lui occasionner des blessures et endommager la porte ou d'autres biens.

#### **Exclusion de responsabilité**

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation incorrecte.

## 4 Description du produit : Conception mécanique et fonction



01 Cadre latéral

02 Vantail

03 Rail de roulement

04 Entraînement Basic

05 Commande de porte

06 Bloc de commande

07 Interrupteur principal

08 Barre de sécurité sur l'arête principale de fermeture

09 Barre de sécurité sur l'arête de fermeture opposée (en option)

10 Barrière photo-électrique de sécurité ou grille lumineuse

→Version en auto-maintien

→Version en auto-maintien

→Version en auto-maintien

→Version en auto-maintien

## 4.1 Description du produit AL601F 2.0, AL602F, AL603F

### 4.1.1 Cadre latéral

Le profilé de cadre latéral, un profilé en aluminium extrudé (60x75 mm ; 3,3kg/mc), est relié au profilé de guidage par un raccord à vis. L'équerre de fixation est vissée et guidée de manière mobile dans une rainure qui permet de l'adapter aux contraintes locales.

### 4.1.2 Vantail

La porte pliante repose sur un cadre avec barreaux. Le vantail est constitué de profilés vissés en aluminium dur extrudé. La profondeur d'installation est de 60 mm minimum, la largeur des profilés d'au moins 87 mm. Le remplissage a été réalisé au moyen d'éléments de construction à double paroi (panneau ou verre).

Le type de porte pliante AL603F est doté de profilés à rupture thermique, gages d'une meilleure isolation thermique.

### 4.1.3 Rail de roulement

Le rail de roulement est un profilé en aluminium extrudé (85x135 mm ; 4,7 kg/mc) avec porte-joints intégré et joint à lèvre continu, qui n'est ouvert qu'en bas. La paroi mesure 5 mm d'épaisseur. Les vantaux sont suspendus sur des chariots avec galets de guidage horizontaux et verticaux. Les galets de guidage mesurent 59 mm de diamètre et sont recouverts de plastique. Le guidage horizontal et vertical nécessite deux galets chacun. Les galets de guidage sont montés sur des roulements à billes étanches à la poussière, sans entretien.

## 4.2 Description du produit ST602F

### 4.2.1 Cadre latéral

Le profilé de cadre latéral en acier (60x75 mm ; 5,5kg/mc) est galvanisé et peint à la poudre dans la couleur de la porte. Le profilé de cadre latéral est relié au profilé du rail par un raccord vissé. L'équerre de fixation est vissée sur le côté et guidée de manière mobile dans une rainure qui permet de l'adapter aux contraintes locales. L'équerre de fixation est préalablement montée de manière fixe sur le rail de roulement.

### 4.2.2 Vantail

La porte pliante repose sur une construction cadre. Le vantail est constitué de profilés en acier galvanisé. La profondeur d'installation est de 60 mm minimum, la largeur des profilés d'au moins 95 mm. Le remplissage a été réalisé au moyen d'éléments de construction à double paroi (panneau ou verre).

### 4.2.3 Rail de roulement

Le rail de roulement constitué d'un profilé en acier galvanisé (85x125 mm, 6,3 kg/mc) n'est ouvert qu'en bas. La paroi mesure 3,6 mm d'épaisseur. Le rail de roulement est équipé d'un porte-joints vissé, qui entoure partiellement le rail de roulement en acier (profilé de gainage en aluminium), et d'un joint à lèvres continu. Les vantaux sont suspendus sur des chariots avec galets de guidage horizontaux et verticaux. Les galets de guidage mesurent 59 mm de diamètre et sont recouverts de plastique. Le guidage horizontal et vertical nécessite deux galets chacun. Les galets de guidage sont montés sur des roulements à billes étanches à la poussière, sans entretien.

## 4.3 Description du produit Entraînement et commande

### 4.3.1 Entraînement BASIC pour porte pliante

L'entraînement électromécanique avec moteurs à engrenages est fixé au vantail. Le moteur de 24 volts, avec transmission autobloquante en aluminium moulé sous pression, à lubrification permanente à la graisse, est monté sur une plaque de montage robuste au moyen de plaques de serrage et fixé au cadre de la porte pliante. Le capot du moteur est en profilé en aluminium extrudé en A6/C0 anodisé. Le déblocage de l'entraînement peut être actionné depuis le sol au moyen d'une corde à tirer placée à l'intérieur du vantail. La coupure de sécurité en fonctionnement normal et progressif est réglable en continu. L'installation est équipée de voyants avec fonction électronique clignotante intégrée. Il est en outre possible de programmer les déplacements du vantail. La vitesse de déplacement et l'arrêt progressif en fin de course peuvent être réglés.

### 4.3.2 Commande de porte ZLJ24

Il s'agit d'une commande en auto-maintien IP65 ou d'une commande homme mort IP54. Les parties sous tension sont recouvertes afin de les protéger contre les contacts accidentels. L'installation comporte un bloc de commande intégré OUVRIER-STOP-FERMER, avec interrupteur principal, réglage par bouton avec écran ainsi que statut et affichage d'informations, compteur de cycles, contact de relais programmable et compteur de maintenance. La tension de service est de 230 V.

## 4.4 Équipement supplémentaire pour la version en auto-maintien

### 4.4.1 Barre de sécurité arête principale de fermeture

La barre de sécurité est montée à la verticale sur toute la hauteur du vantail et sert de protection contre l'écrasement entre les arêtes principales de fermeture.

### 4.4.2 Barre de sécurité arête de fermeture opposée (en option)

La barre de sécurité est montée à l'horizontale sur toute la largeur du vantail et sert de protection contre l'écrasement contre l'huissier au niveau du premier et du dernier vantail.

#### **4.4.3 Barrière photo-électrique de sécurité ou grille lumineuse**

Barrière photo-électrique de sécurité/grille lumineuse pour la détection d'un véhicule motorisé se trouvant dans la zone de fermeture du vantail

## 5 Consignes de sécurité et règles de sécurité

### 5.1 Remarques générales

**Attention !** La commande de l'installation est réservée exclusivement aux opérateurs autorisés et dûment formés au fonctionnement de la porte pliante.

**Attention !** Les opérateurs doivent être formés au fonctionnement de l'installation. Ces formations doivent être répétées à intervalles réguliers afin d'exclure toute erreur de manipulation. La responsabilité de ces cours de formation nécessaires, de la préparation des opérateurs et des cours de remise à niveau incombe à l'exploitant de l'installation.

**Attention !** Si la porte est utilisée ou exploitée par des personnes sous contrat de travail, quelle qu'en soit la nature, le respect des dispositions de « l'Ordonnance générale autrichienne sur la protection des employés » (AAV, BGBL.218), dans sa version en vigueur, est impératif.

**Attention !** Les enfants ne sont pas autorisés à faire fonctionner la porte. Les éléments de commande des portes à commande électrique doivent être installés hors de portée des enfants.

**Attention !** Avant tout mouvement de la porte : Dans le cas de commandes de porte sans auto-maintien ou lors de mouvements, s'assurer de bien éliminer tout danger et risque d'atteintes à l'intégrité physique des personnes ou de dommages matériels, en tenant compte du type de mouvement de la porte.

**Attention !** Sur les portes dont le vantail se déplace dans la pièce, la zone de basculement ou de déplacement doit toujours être dégagée lorsque la porte est en fonctionnement.

**Attention !** Le franchissement rapide de la porte (plus particulièrement en mode automatique) doit être garanti. Aucun objet ne doit se trouver dans la zone de fermeture de la porte. Si les circonstances sur place ne permettent de garantir un franchissement rapide (porte en bordure de route par exemple), des précautions supplémentaires doivent être mises œuvre afin de surveiller la zone de fermeture des deux côtés et de détecter les véhicules de différentes tailles avec une grande fiabilité. Ces précautions supplémentaires doivent être déterminées en fonction de l'objet et au cas par cas.

**Attention !** Qu'elle soit ouverte que fermée, la porte doit toujours être verrouillée. La porte ne doit jamais être laissée dans une position intermédiaire. L'ouverture et la fermeture des vantaux ne sont autorisées qu'au moyen des dispositifs prévus à cet effet.

**Attention !** En cas d'utilisation abusive ou de dégradation et si une condition de fonctionnement dangereuse se produit, la porte doit être mise hors service, sécurisée en conséquence et protégée contre toute remise en marche non autorisée.

### 5.2 Zones dangereuses porte pliante avec entraînement

La porte est construite selon l'état actuel de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, des dangers pour la vie et l'intégrité physique de l'utilisateur ou de tiers ou des dommages à la porte ou à d'autres biens peuvent survenir lors de l'utilisation de la porte lorsque celle-ci :

- n'est pas utilisée conformément aux dispositions
- n'est pas utilisée dans un état irréprochable du point de vue de la sécurité
- est utilisée dans des conditions de vent fort
- est montée et exploitée dans un environnement présentant un risque d'incendie lorsque l'entraînement atteint des températures élevées non autorisées.

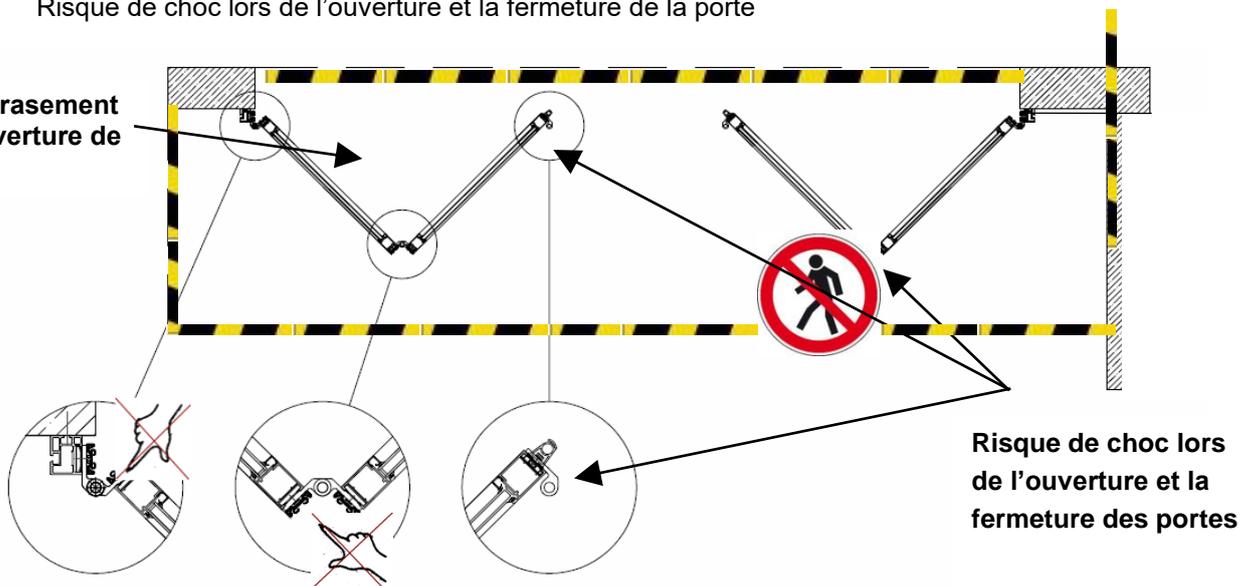


## 5.2.1 Danger dû à un choc ou un écrasement



- Risque d'écrasement entre les vantaux lors de l'ouverture de la porte
- Risque d'écrasement entre les vantaux lors de la fermeture de la porte
- Risque de choc lors de l'ouverture et la fermeture de la porte

Risque d'écrasement  
lors de l'ouverture de  
la porte



Risque de choc lors  
de l'ouverture et la  
fermeture des portes

Risque d'écrasement lors de l'ouverture et de la fermeture

Ces zones sont sécurisées soit par le type d'actionnement, soit par des dispositifs de sécurité. Les dispositifs de sécurité ne doivent pas être rendus inopérants.



## 5.2.2 Risque de trébuchement

- Risque de trébuchement et de chute sur les éventuels seuils d'une hauteur supérieure à 5 mm.

## 5.2.3 Risque d'enfermement



S'il existe un risque que des personnes se retrouvent piégées en raison d'une panne de l'entraînement ou de l'alimentation électrique, des mesures de sécurité supplémentaires doivent être prises. Exemple :

- équiper l'entraînement d'une commande manuelle (prévoir un dispositif de déverrouillage d'urgence à l'intérieur).
- Installer une porte supplémentaire



## 5.2.4 Danger particulier pour les personnes vulnérables

Le risque augmente lorsque des personnes particulièrement vulnérables (personnes fragiles ou âgées, enfants par exemple) sont susceptibles d'entrer en contact avec la porte en mouvement. Il peut être nécessaire de prendre des mesures de sécurité supplémentaires pour les portes utilisées par des personnes vulnérables. En cas de doute, prendre contact avec le fabricant.

## 5.3 Dispositifs de sécurité porte pliante avec entraînement Basic

### 5.3.1 Circuit électrique de sécurité entraînement

#### Description

Lorsqu'un dispositif de sécurité réagit, le circuit électrique de la porte est interrompu.

#### Fonction

Les dispositifs de sécurité suivants sont intégrés à l'entraînement :

- Fusible
- Protection thermique
- Déverrouillage d'urgence

### 5.3.2 Arête principale de fermeture

#### Description

La protection contre l'écrasement entre les arêtes principales de fermeture est assurée par une barre de sécurité.

#### Fonction

Le système de sécurité de fermeture est constitué d'un profil en caoutchouc extrudé monobloc en guise d'émetteur de signaux ainsi que d'un système électronique d'évaluation. À l'intérieur du boîtier de commutation du profilé en caoutchouc, deux couches de caoutchouc conductrices, isolées l'une de l'autre, avec un fil de cuivre toronné intégré, font office de surfaces de commutation. Celles-ci sont connectées au système électronique d'évaluation qui surveille en permanence le courant de repos.

Lorsque le profil palpeur est actionné par une simple pression sur le profil en caoutchouc, les boutons de commande à l'intérieur sont en contact l'un avec l'autre. Le système électronique d'évaluation détecte le changement de la valeur de la résistance électrique et arrête immédiatement le mouvement de la porte. Le système électronique détecte également une rupture de fil de manière fiable.

### 5.3.3 Arête de fermeture opposée

#### Description

La protection contre l'écrasement entre l'arête de fermeture opposée est assurée par une barre de sécurité.

Il s'agit là d'une absolue nécessité lorsque l'espace sur le côté est inférieur à 500 mm.

#### Fonction

Le système de sécurité de fermeture est constitué d'un profil en caoutchouc extrudé monobloc en guise d'émetteur de signaux ainsi que d'un système électronique d'évaluation. À l'intérieur du boîtier de commutation du profilé en caoutchouc, deux couches de caoutchouc conductrices, isolées l'une de l'autre, avec un fil de cuivre toronné intégré, font office de surfaces de commutation. Celles-ci sont connectées au système électronique d'évaluation qui surveille en permanence le courant de repos.

Lorsque le profil palpeur est actionné par une simple pression sur le profil en caoutchouc, les boutons de commande à l'intérieur sont en contact l'un avec l'autre. Le système électronique d'évaluation détecte le changement de la valeur de la résistance électrique et arrête immédiatement le mouvement de la porte. Le système électronique détecte également une rupture de fil de manière fiable.

### 5.3.4 Barrière photo-électrique de sécurité pour la protection des véhicules

#### **Description**

Protection pour la détection d'un véhicule motorisé qui se trouve dans la zone de fermeture du vantail.

#### **Fonction**

Le système est constitué d'un émetteur et d'un récepteur placés l'un en face de l'autre. L'émetteur envoie une lumière infrarouge et le récepteur la convertit en signal électrique.

Si le faisceau lumineux est interrompu, la commande le détecte comme un obstacle et déclenche une inversion du mouvement ou empêche la fermeture de la porte. Les barrières photo-électriques doivent être protégées contre l'humidité.

## 6 Éléments de commande et d'affichage

Ce chapitre a pour but de sensibiliser le groupe cible aux fonctions et à la manipulation des éléments de commande et d'affichage de la porte pliante à entraînement BASIC.

Ce chapitre décrit les fonctions, les affichages, les champs d'application et la manipulation des éléments de commande et d'affichage.

### 6.1 Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement sont affichés sur l'écran (voir à ce sujet la *Description des fonctions de la commande de porte ZLJ24 7.19 Messages d'avertissement*).

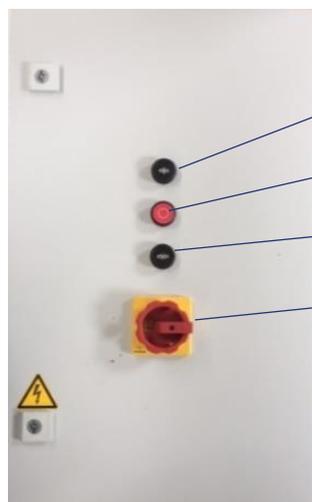
### 6.2 Éléments de commande

#### 6.2.1 Définition et disposition

Les éléments de commande entraînent un changement de fonctionnalité de la porte en modifiant un réglage. Les éléments de commande sont placés sur la façade de l'armoire de commande. Ils ont pour fonction d'ouvrir ou de fermer la porte.

#### 6.2.2 Utilisation à l'intérieur avec la commande

##### Commande en auto-maintien



- Bouton OUVERTURE
- Bouton Arrêt/Stop
- Bouton FERMER
- Interrupteur principal

##### Commande en homme mort



- Interrupteur principal
- Bouton OUVRIR
- Bouton FERMER

Bouton Arrêt d'urgence

### 6.2.3 Commande extérieure avec radiocommande



#### Ouvrir la porte

- Appuyer 1 x sur le bouton de l'émetteur portatif
- Si, lorsque la porte est en mouvement, l'on appuie de nouveau sur le bouton « OUVRIR » de l'émetteur portatif, la porte s'immobilise
- Une nouvelle pression sur le bouton et la fermeture de la porte reprend

#### Fermer la porte

- Appuyer 1 x sur le bouton de l'émetteur portatif
- Si, lorsque la porte est en mouvement, l'on appuie de nouveau sur le bouton « FERMER » de l'émetteur portatif, la porte s'immobilise
- Une nouvelle pression sur le bouton et l'ouverture de la porte reprend

### 6.2.4 Interrupteur principal (arrêt d'urgence)



#### Structure

- Un interrupteur rotatif sur la commande avec les positions 0, I

#### Fonction

- Rotation de l'interrupteur tension de fonctionnement 230V marche/arrêt
- Ordre d'arrêt d'urgence

#### Position

- Position 0 OFF tension de fonctionnement
- Position I ON tension de fonctionnement

## 6.3 Éléments d'affichage

### 6.3.1 Définition et disposition

Les éléments d'affichage attirent l'attention sur certains réglages et certaines situations de la commande de l'ensemble de la porte. L'élément d'affichage se trouve sur l'écran de l'armoire de commande

### 6.3.2 Description des éléments d'affichage

<b>C1</b>	C1 = un ordre OUVRIR a été émis
<b>C2</b>	C2 = un ordre FERMER a été émis
<b>C3</b>	C3 = un ordre STOP a été émis

**C4**

C4 = détection des obstacles, annulation de la marche de la porte et reprise du mouvement de la porte après élimination de l'obstacle

## 6.4 Témoin lumineux



Porte fermée → Le témoin lumineux est éteint

Porte en mouvement → Le témoin lumineux clignote

Porte ouverte → Le témoin lumineux est éteint

En cas d'ordre de fermeture → Le témoin lumineux clignote et la porte se ferme

## 7 Utilisation

### 7.1 Fonctionnement de la porte



Pour **ouvrir** la porte, appuyer sur le bouton « OUVRIR » : La porte s'ouvre jusqu'à la position finale

Pour **arrêter** la porte, appuyer sur le bouton « STOP » : La porte s'immobilise

Pour **fermer** la porte, appuyer sur le bouton « FERMER » : La porte se ferme jusqu'à la position finale

**Note !** Le mouvement de fermeture fait l'objet d'une surveillance par le système de sécurité de fermeture intégré (profil palpeur).

### 7.2 Désactiver la porte

Pour désactiver la porte, faire tourner l'interrupteur principal (placé sur la façade de la commande) jusqu'à la position 0 pour « OFF ».

### 7.3 Actionnement d'urgence de la commande manuelle

L'actionnement manuel est destiné à l'ouverture et la fermeture de la porte sans alimentation électrique.

**Attention !** Avant de pouvoir utiliser l'actionnement d'urgence, il faut amener l'interrupteur principal en position « OFF » (FERMER). L'actionnement d'urgence ne doit être utilisé que lorsque le moteur est à l'arrêt !



#### Actionnement d'urgence

Pousser le levier manuel sur l'huissérie vers le bas.

L'entraînement est déverrouillé et la porte peut être ouverte à la main.

## 8 Instructions de nettoyage

### 8.1 Règles de sécurité relatives au nettoyage et à l'entretien

Lors des mesures de nettoyage, il faut débrancher la porte de l'alimentation électrique (interrupteur principal, fiche de contact de protection, fusibles principaux) et la protéger contre tout rebranchement involontaire / non autorisé.



WICHTIG

Utiliser uniquement des produits de nettoyage et des équipements de travail (échelles p. ex.) autorisés.

Hinweis

### 8.2 Remarque concernant l'entretien de la porte

Dans un souci de garantir la conformité de l'entretien de la porte anodisée ou avec revêtement, il doit être réalisé au minimum une fois par an - ou plus fréquemment en cas de pollution importante des environs - en suivant les directives ci-dessous :

Utiliser de l'eau pure, également avec des détergents neutres ou très légèrement alcalins en petites quantités. Il est possible de compléter l'opération par un nettoyage mécanique au moyen de chiffons doux et non abrasifs.

La porte doit être froide au moment du nettoyage (25°C maximum).

Ne pas utiliser de produits de nettoyage et d'agents humidifiants acides ou fortement alcalins qui sont susceptibles d'attaquer l'aluminium. Pas de produits abrasifs (nettoyage abrasif). Utiliser uniquement des chiffons doux ou du coton industriel pour le nettoyage. Éviter de frotter vigoureusement. Ne pas utiliser de solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des éthers de glycol ou des hydrocarbures halogénés, etc. Ne pas utiliser de produits nettoyants dont la composition est inconnue.



WICHTIG

Les substances grasses, huileuses ou la suie peuvent être éliminées au moyen d'hydrocarbures pétroliers sans aromates. Cette méthode peut également être employée pour éliminer les résidus de colles, de caoutchouc de silicone ou de rubans adhésifs, etc. Il est important de ne pas attendre pour les éliminer.

La durée d'exposition maximale de ces produits nettoyants ne doit pas dépasser une heure ; si nécessaire, l'opération de nettoyage peut être répétée après un délai minimal de 24 heures. Rincer à l'eau froide et propre juste après chaque cycle de nettoyage.

Hinweis

### 8.3 Remarque concernant l'entretien du vitrage de la porte

Avant toute opération de nettoyage, toujours commencer par un rinçage à l'eau courante. L'idéal est ensuite d'effectuer un nettoyage au moyen d'une brosse douce conçue pour laver les voitures, alimentée en permanence en eau propre via un raccord de tuyau flexible. Pour sécher, utiliser une peau de chamois propre et humide.

Le seul produit de nettoyage autorisé est un liquide vaisselle doux.

#### Ne jamais utiliser

de racloirs en caoutchouc et d'instruments de nettoyage durs tels que grattoirs, lames de rasoir et spatules, produits nettoyants abrasifs, solvants ou nettoyants pour vitre ou nettoyeurs à haute pression.

## 9 Travaux d'entretien et d'inspection

Les intervalles de maintenance indiqués ne sont pas obligatoirement définitifs. Les besoins de maintenance dépendent par principe du lieu d'utilisation et de la fréquence d'utilisation de la porte. Il faut au minimum effectuer une maintenance complète de la porte environ tous les 2000 mouvements ou une fois par an.

De la régularité de la maintenance, des inspections et de l'entretien dépend la longévité de la porte. Toute exécution de la maintenance/l'inspection qui est omise, effectuée de façon négligente ou par des personnes non qualifiées ne saurait engager la responsabilité du fabricant concernant les dommages et leurs conséquences. Le nombre de maintenances annuelles varie selon la fréquence d'utilisation et du lieu d'utilisation. Nous recommandons donc de conclure un contrat de maintenance.



WICHTIG

Il est vivement conseillé de confier la maintenance et les tests au fournisseur de l'installation. Ce dernier est en mesure de garantir que ses spécialistes dûment formés effectuent un contrôle approprié sur la base de connaissances précises de la construction et des réglementations à respecter.

De manière plus générale, la maintenance implique également que l'exploitant jette un œil, tous les jours le cas échéant (en fonction de la fréquence d'utilisation), sur la zone de sécurité, les mécanismes de roulement, les charnières, le système de verrouillage, etc. Actionner brièvement (à la main) la barre de sécurité, la barrière photo-électrique, etc. est un bon moyen de conclure un contrôle quotidien sommaire.

### 9.1 Règles de sécurité concernant la maintenance

Lors des opérations de maintenance et d'inspection, il faut débrancher la porte de l'alimentation électrique (interrupteur principal, fiche de contact de protection, fusibles principaux) et la protéger contre tout rebranchement involontaire / non autorisé.



WICHTIG

Utiliser uniquement des outils, outils spéciaux et autres équipements autorisés et appropriés (échelles par exemple).

Dans la suite du document, le terme « lubrification » est également utilisé dans un sens général : L'utilisation ou non d'huiles ou de graisses doit être décidée au cas par cas. Utiliser uniquement des produits lubrifiants autorisés et appropriés.

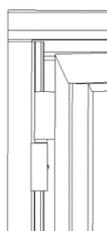
### 9.2 Inspection de la porte

Nous recommandons de tenir un journal d'inspection séparé afin de documenter l'inspection : ON-ZP B 1205 Bbl.1 (2014-10-01)

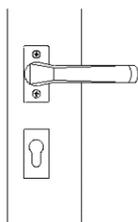
Il faut contrôler :

- régulièrement le bon fonctionnement
- les dommages, l'usure, la corrosion sur les pièces suivantes et leur fixation correcte

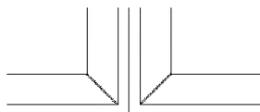
### 9.2.1 Tablier et raccordement du tablier



Bänder



Drücker + Schloss



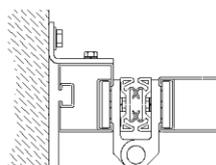
Torblattverbindung

Charnières gâchette + serrure      raccordement du tablier

Les composants doivent être contrôlés afin de repérer les signes d'usure, les dommages, les déformations ainsi que de s'assurer qu'ils sont bien en place.

- Toute pièce endommagée repérée doit être remplacée.
- Mettre la porte hors service

### 9.2.2 Huisserie, rail de roulement et joints d'étanchéité - Dessin schématique



Befestigung  
am Mauerwerk

Fixation à la maçonnerie

Ouverture dans le mur

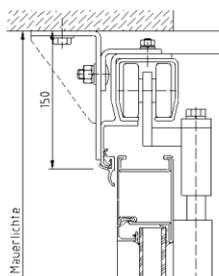
Rail de roulement

Vis SK M10

Bague élastique

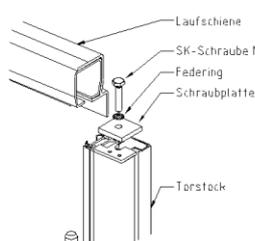
Plaque de vissage

Huisserie



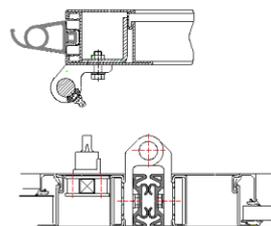
Laufschiene

rail de roulement  
Caoutchouc de remplissage



Laufschiene-  
verschraubung

raccordement à vis du rail de roulement



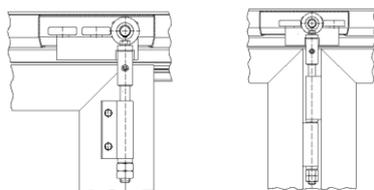
Torstockdichtung  
Füllungsgummi

joint d'étanchéité de l'huisserie

Les composants doivent être contrôlés afin de repérer les signes de dommages, les déformations ainsi que de s'assurer qu'ils sont bien en place.

- Toute pièce endommagée repérée doit être remplacée.
- Mettre la porte hors service

### 9.2.3 Mécanismes de roulement



Laufrollen, Drucklager, Befestigung

Galets de guidage, paliers, fixation

Les composants doivent être contrôlés afin de repérer les signes de dommages, les déformations ainsi que de s'assurer qu'ils sont bien en place.

- Toute pièce endommagée repérée doit être remplacée.
- Mettre la porte hors service

## 9.3 Rapport de contrôle et de maintenance

Rapport de contrôle et de maintenance n° \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Portes pliantes, à commande manuelle et motorisée selon la norme EN 12604, EN 12453, EN 60335-1

**Donneur d'ordre**

**Adresse de livraison**


**Contact**

**Numéro de téléphone**

--	--

**Identification Porte**

Numéro de commande	Position	Type de porte	Année de fabrication	manuel.	élect.	HM	AM	DS

HM...homme mort

AM...auto-maintien

DS...double sens

Les exigences de sécurité pour les portes pliantes en version à commande manuelle et motorisée sont spécifiées dans les règles susmentionnées. La porte doit être effectuée par des personnes compétentes tous les 2000 mouvements, toutefois une fois par an au minimum. Les normes susmentionnées et, accessoirement, les règles en matière de santé et de sécurité au travail et de prévention des accidents ainsi que les règles techniques généralement reconnues doivent être prises en compte. Nous recommandons également de se référer aux instructions de montage, d'entretien et d'utilisation ainsi qu'aux consignes de sécurité spécifiques.

Cette liste de composants et de points à vérifier doit être complétée, au gré des besoins, de tous les points pertinents sous la rubrique "Autres". Des extensions correspondantes sont également nécessaires concernant les versions spéciales.

	Non présent	Conforme	Non conforme
<b>1. État/fonction généralités</b>			
1.1 État général (p. ex. : Corrosion, usure, dommages, mobilité des pièces mobiles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Zone de sécurité (p. ex. : pas de stockage de marchandises / objets dans la zone immédiate de la porte)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Dégager tout objet dans la zone immédiate de la porte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4 Position verticale du tablier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5 Vis, cales, etc. → État et tenue en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Pas présent</b>	<b>Conforme</b>	<b>Non conforme</b>
1.6 Lubrifier les charnières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.7 Portillon (p. ex. : Fonction serrure, ferme-porte)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.8 Plaque signalétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.9 Autres (décrire le composant/la situation avec précision)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. Composants mécanisme de roulement et charnières</b>			
2.1 Galets de guidage, paliers, corps du mécanisme de roulement → État et fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Guidages au sol → État et fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3 Charnières, paliers → État et fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4 Tampon-butée → État et fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.5 Autres (décrire le composant/la situation avec précision)

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**3. Joints d'étanchéité**

3.1 Joints de l'huissérie entre le vantail et l'huissérie → État et fixation

3.2 Joint de sol en caoutchouc → État et fixation

3.3 Joint de rail de roulement → État et fixation

3.4 Hublot/panneaux de cadre → État d'étanchéité

3.5 Autres (décrire le composant/la situation avec précision)

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**4. Tablier / raccord**

	<b>Pas présent</b>	<b>Conforme</b>	<b>Non conforme</b>
4.1 État général (p. ex. : div. dommages sur les vantaux)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 gâchette, cylindre, serrure → État et fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3 Autres (décrire le composant/la situation avec précision)			
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**5. Huissérie**

5.1 Fixation de l'huissérie latérale → tenue en place

5.2 Fixation rail de roulement → tenue en place

5.3 Construction de la porte/cadre de montage : S'assurer que le cadre de montage est solidement fixé au bâtiment et la structure de la porte au cadre de montage.

5.4 Autres (décrire le composant/la situation avec précision)

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**6. Entraînement électrique / commande / dispositifs de sécurité**

Concernant les points 6.1, 6.2, 6.3, la porte doit être mise hors tension (placer l'interrupteur principal sur la position 0 ou débrancher la fiche CEE) et sécuriser contre une remise en marche involontaire / non autorisée.

6.1 Entraînement électrique → Fixation et fonction Procéder à une formation distincte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Fonction de déconnexion/connexion, état, fonction et souplesse de mouvement de la porte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.3 Câbles/fils → État et pose Remplacer si nécessaire, sécuriser la fixation au mur ou au tablier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.4 Dispositifs de commande → État et fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.5 Interrupteur de fin de course Porte « ouverte » fonction Déterminer les points de désactivation corrects, les ajuster le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Pas présent      Conforme      Non conforme**

6.6 Interrupteur de fin de course Porte « fermée » fonction Déterminer les points de désactivation corrects, ajuster le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.7 Réglage de la force pour ouvrir et fermer en cas de désactivation automatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.8 Barre de sécurité, selon le système, zone inférieure non surveillée moins de 30 mm	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.9 Barre de sécurité, fonction et trajet / pression de désactivation faible requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.10 Autres (décrire le composant/la situation avec précision)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 7. Remplacement en cas de dommage



WICHTIG

Compte tenu de leur importance particulière, nous tenons à souligner à ce stade qu'en cas de dommage ou de dysfonctionnement, il est défendu de réparer les composants ci-dessous. Il faut procéder à un remplacement et la porte doit être hors service.

Les pièces concernées sont les suivantes : charnières, mécanismes de roulement, fixations de mécanisme de roulement, rail de roulement

## 8. Exploitation de la porte

- 8.1 La porte peut être utilisée (respecter les intervalles de maintenance)
- 8.2 La porte peut continuer à être utilisée avec une prudence particulière jusqu'à maximum \_\_\_\_\_   
dans son état actuel (*réparation effectuée*)
- 8.3 La porte ne doit pas être mise en service avant d'avoir été remise en état

## 9. Description des défauts

Dresser la liste de tous les éléments jugés « non conformes » en indiquant clairement la référence correspondante et en spécifiant et justifiant les défauts. Si nécessaire, joindre une feuille séparée.

---

---

---

**Contrôleur**

**Exploitant de l'installation**

Lieu

---

---

Date

---

---

Nom

---

---

Signature

---

---

**Avis d'exécution :**

**défaut éliminé, porte opérationnelle**

Lieu

---

Date

---

Nom

---

Signature

---

## 10 Dérangements et dépannage

Ce chapitre a pour but de guider le personnel technique responsable dans la réalisation des opérations de dépannage et de remise en état.

Les avis de dérangement doivent attirer l'attention de l'opérateur en premier lieu sur une anomalie dans l'état de l'installation.

L'exploitant responsable de l'installation doit veiller à ce que l'état cible de l'installation soit rétabli aussi rapidement que possible. Il doit faire en sorte que :

- la cause du dérangement soit identifiée et évaluée
- les dérangements soient rectifiés par du personnel compétent

### 10.1 Explication de la terminologie utilisée

#### 10.1.1 Dérangement

Un dérangement est un état non-conforme de l'installation et doit être éliminé dans les plus brefs délais. L'exploitant de l'installation doit veiller à ce que les dérangements soient éliminés.

#### 10.1.2 Remise en état/réparation

Une remise en état/une réparation consiste à rétablir l'état souhaité de l'installation. L'exploitant doit veiller à ce que le dépannage ou la remise en état soient bien effectués.

### 10.2 Dérangements et leur élimination

Les dérangements suivants peuvent être éliminés par du personnel formé :

- éliminer toute contamination du sol
- retirer les obstacles entre les arêtes de fermeture

Tous les autres dérangements doivent être corrigés exclusivement par du personnel d'entretien autorisé. S'adresser dans ces cas de figure au fabricant, voir également à ce sujet *l'adresse du SAV* en dernière page.

## 11 Démontage et élimination



Pour pouvoir démonter la porte, prendre contact avec le fabricant, voir *l'adresse du SAV ci-dessous*.

### Hinweis

Selon le type et la version, les illustrations dans le présent document peuvent être différentes du modèle fourni.

### Hinweis

Le mode d'emploi se rapporte à la version standard d'une porte pliante à ouverture automatique. Dans le cas de spécifications personnalisées, des divergences mineures sont possibles au niveau de la conception et du fonctionnement.

## Adresse du SAV

Schneider Torsysteme Gesellschaft m. b. H.

A-4611 Buchkirchen Kalzitstraße 1

Tél. : +43/7243/54588-0

e-mail : [office@schneider.co.at](mailto:office@schneider.co.at)

Web : <https://www.schneider.co.at>